

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 7 NOVEMBRE

Membres présents :

- Enseignantes : Mme Songeux (directrice), Mmes Dalier, Jullion, Pointeau, Jouanne, et Martinez
- Parents d'élèves élus APIIL : Mmes Augery et Mougammadoussane
- Parents d'élèves élus FCPE: Mmes Roux Defaut et Sequera
- Représentants mairie : Mme Roos

Membres absents excusés :

- Mr Bénard maire délégué

Début de la séance à 18h00

1. Résultat des élections du 13 octobre et installation du nouveau conseil d'école

Tour de table, accueil des nouveaux parents élus, présentation de chacun.

225 inscrits 135 votants 5 nuls ou blancs.

Taux de participation 60 %.

5 sièges à pourvoir 67 voix pour la FCPE, soit 3 sièges et 63 voix pour l'APIIL soit 2 sièges

2. Lecture et approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne sur l'ENT de l'école avec le procès-verbal du conseil d'école.

3. Bilan de rentrée et effectifs

L'école compte 120 élèves à ce jour, répartis sur 5 classes :

Petite section : Christine Songeux avec 25 petits. Déchargée le jeudi et 1 mercredi par mois par Pauline Martinez. Atsem Noémie Da Justa

Petite section : Elisabeth Jouanne avec 25 petits. Atsem Cathy Michinot

Moyenne section : Odile Jullion à 75 % avec 22 moyens. Remplacée le jeudi et 1 mercredi par mois par Mme Misandeau Annie. Atsem Stéphanie Boccanfuso

Moyenne et grande sections : Nadège Pointeau avec 6 moyens et 18 grands. Atsem Magali Desnots

Grande section : Fabienne Dalier à 75 % avec 24 grands. Remplacée le vendredi et 1 mercredi par mois par Pauline Martinez

Atsem Catherine Guillemard

La 6^{ème} Atsem de l'école, Sophie Dupuis, travaille le matin chez les petits et l'après-midi chez les moyens et les grands.

3 Auxiliaires de vie scolaire présentes dans l'école en aide aux enfants en situation de handicap : Mme Costes Laurence, Mme Dubosc Charlotte, Mme Mauny Valérie.

Les prévisions pour la rentrée 2018 à ce jour : 50 enfants nés en 2015 (liste état civil fournie par la mairie), 50 enfants nés en 2014 28 enfants nés en 2013, soit 128 élèves au total, une moyenne de 25/26 enfants par classe.

Cet effectif laisse penser qu'aucune mesure de carte scolaire ne sera prononcée.

4. Modalités de rencontre avec les parents

Les modalités de rencontre avec les parents, établies selon la circulaire parue au BO n° 31 du 31/08/2006, n'ont pas changé.

Une première rencontre a lieu en début d'année : il s'agit de la réunion de rentrée dans toutes les classes.

A tout moment un rendez-vous peut être pris suffisamment à l'avance pour rencontrer l'enseignante.

Afin de présenter les livrets de progrès et de réussite du 1^{er} semestre, les maîtresses de petits recevront les parents lors d'une réunion collective.

5. Actions éducatives et projets pédagogiques

Le fil conducteur de l'année est sur le thème des voyages autour du monde. (Pays, voyages, moyens de transport)

L'école sera ouverte aux parents de 16h30 à 17h30 pour admirer le travail des enfants dans les couloirs chaque jeudi qui précède les vacances scolaires pour les classes de Mmes Songeux et Dalier ; chaque vendredi qui précède les vacances scolaires pour les autres classes.

Classe Christine Songeux : partenariat avec la maison de retraite Les Roses et correspondance scolaire avec la maternelle de la Butte Montceau.

Les classes de Christine Songeux et Elisabeth Jouanne iront au cinéma dans le cadre d'école et cinéma.

Les classes de Fabienne Dalier et Nadège Pointeau, affiliées à l'USEP, participeront à plusieurs rencontres sportives.

Toutes les classes participent à des ateliers à la bibliothèque de Veneux. L'équipe enseignante remercie les bibliothécaires qui ont impulsé cette année de nouveaux projets pour les écoles.

Les 5 classes bénéficieront d'ateliers d'initiation « massage enfants » avec Mme Sophie Tahri, proposés par la FCPE, que l'équipe enseignante remercie.

Tous les lundis, les classes de Mmes Dalier et Pointeau participent à la chorale et se présenteront au Palais des rencontres à Champagne sur Seine courant mai, lors des rencontres musicales de la circonscription.

Les Aides Pédagogiques Complémentaires (aide et soutien apportés aux enfants qui ont besoin d'un petit coup de pouce) ont lieu le lundi et le jeudi de 13h30 à 14h15 selon un calendrier établi à chaque période.

L'Espace Numérique de Travail (ENT) du groupe scolaire est accessible à tous et Mme Songeux invite tous les parents à le consulter de temps en temps. Vous y trouverez les procès-verbaux des conseils d'école, quelques dates et informations importantes.

<https://ecoles-veneux-les-sablons.fr>

6. Rythmes scolaires

Actuellement, nous sommes au rythme des 4 jours et demi.

La possibilité est laissée aux communes de repasser à 4 jours dès septembre 2018.

L'avis du conseil d'école pour un retour de la semaine à 4 jours (4x6 heures) en septembre 2018 est favorable à l'unanimité.

7. Coopérative scolaire

Aucune enseignante ne souhaitant tenir les comptes de la coopérative scolaire, c'est Mme Songeux qui tiendra les comptes.

L'école sera affiliée à l'OCCE, office central de la coopération à l'école (logiciel de comptabilité en ligne et contrôle des comptes annuels par un commissaire aux comptes de l'OCCE).

L'actuelle association ASMC sera dissoute lors d'une prochaine assemblée générale.

Des conseils de coopérative seront faits régulièrement à l'école et un point sur les comptes sera fait à chaque conseil d'école.

Les parents élus peuvent venir consulter les comptes à l'école en prenant rendez-vous avec la directrice.

Mme Jullion trésorière de l'ASMC présente les comptes.

Le solde pour démarrer l'année est de 6345,38€.

8. Sorties et spectacles du trimestre

Visite du salon d'art par toutes les classes les 13 et 15 novembre prochains.

La classe de Nadège Pointeau a déjà effectué une sortie à la gare de Veneux/Moret.

La classe de Christine Songeux ira le 15 décembre fêter Noël avec les personnes âgées des Roses.

Spectacle de Noël lundi 18 décembre à la maison des associations pour toutes les classes.

9. Péri-scolaire : Restauration scolaire et garderie

Il y a cette année 90 enfants inscrits à la cantine sur 120 au total.

35 petits, 15 moyens, 40 grands

Il y a 2 services : 11h30 et 12h15

10. Travaux et sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 5 octobre et l'évacuation s'est très bien déroulée, enseignants et enfants étaient prévenus

Le PPMS (premier plan de mise en sûreté) a été réactualisé pour l'année scolaire et transmis à l'Inspection.

Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS va être effectué début décembre. Les familles seront prévenues.

Travaux :

Grilles cour de récréation à rallonger pour boucher l'espace entre le sol et la grille.

Demande d'un banc à taille adulte dans la cour.

Demande d'une imprimante couleur dans le bureau de direction.

11. Remarques des parents d'élèves

APIIL :

1/ Les petits qui ne déjeunent pas à la cantine et qui reviennent l'après-midi peuvent-ils revenir à 14h15 ?

Réponse oui ils peuvent revenir à 14h15.

Pour des raisons d'organisation évidente, il est préférable qu'ils reviennent à 13h00 pour être couchés en même temps que les enfants qui déjeunent à la cantine.

FCPE :

1/ Comment se déroule le repos des moyens sur le temps péri-scolaire NAP ?

Réponse : La classe de Me Jullion déjeune au 1^{er} service. Après le repas, ils ont un temps de récréation. De 13h à 13h30 ils ont un temps de retour au calme avec écoute d'une histoire, puis ils sont pris en charge pour les activités péri-scolaires (NAP).

La classe de Me Pointeau déjeune au 2^e service, ils vont donc dans un 1^{er} temps dans la cour. . De 13h à 13h30 ils ont un temps de retour au calme avec écoute d'une histoire, puis ils sont pris en charge pour les activités péri-scolaires (NAP).

2/ Les récréations sur le temps scolaire sont-elles séparées, y-a-t-il un temps commun ?

Réponse : Oui les récréations sont séparées. Les 3 classes de moyens et grands sortent de 10h à 10h30

Les 2 classes de petits sortent de 10h35 à 11h05

Le mercredi temps de récréation commun sans les vélos.

3/ Actions FCPE

Ateliers initiation massages de Me Tahri pour les 5 classes.

Me tahri fournira son diplôme ainsi que l'attestation de formation de l'organisme.

Samedi 10 février un concert est organisé.

Courant mars, une soirée éducation et bienveillance sera organisée.

Sensibilisation au handicap.

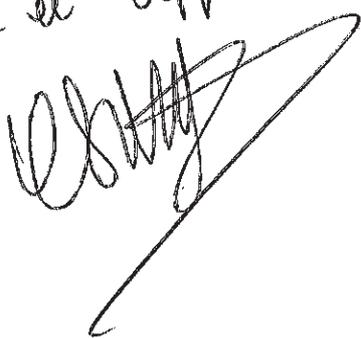
Apéros parents.

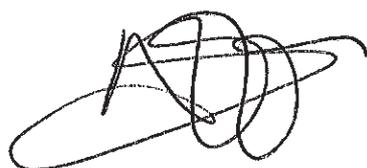
Le conseil d'école du deuxième trimestre aura lieu le mardi 6 mars 2018.

La séance est levée à 20h00.

Compte-rendu établi par Mme Songeux.

Lu et approuvé par un représentant de chaque fédération.

lu et approuvé


lu et approuvé


lu et approuvé
